

# FRANCK VOGEL

ARTISTE EN RÉSIDENCE À ST BRIEUC

SIÈGE DU CRÉDIT AGRICOLE  
PLOUFRAGAN

## Biographie

Franck Vogel travaille comme photographe indépendant pour la presse internationale (Paris Match, GEO, Le Monde magazine, NRC Weekblad...) sur des sujets sociaux et environnementaux. Depuis 2007, il s'intéresse aux relations privilégiées entre la Nature et l'Homme afin de montrer au monde qu'il est possible de vivre en harmonie. La plupart des reportages nous donnent à voir le pire, Franck veut apporter de l'espoir. En Inde, son sujet sur les Bishnoïs, écologistes depuis le XV<sup>e</sup> siècle, en est le meilleur exemple. Son travail lui a valu le Prix International des Médias Planète Manche 2009 et a été publié et exposé à travers le monde et notamment en exclusivité dans GEO magazine pour le numéro spécial 30 ans en mars 2009. Il leur a également consacré deux fresques monumentales - textes de Irène Frain - dans les stations Montparnasse (2011) et Luxembourg (2012) du Métro parisien (12 millions de visiteurs), ainsi qu'un film documentaire «Rajasthan, l'âme d'un prophète» (52 min, France 5, 2011), qui a obtenu le Phoenix d'Or 2011 et dont il est auteur et co-réalisateur.



Son reportage dénonçant le Massacre des Albinos en Tanzanie a fait la Une le 6 juin 2009 du plus grand magazine hollandais, le NRC Weekblad, et a été exposé à travers le monde (SCOOP d'Angers 2009, MK2 Bibliothèque à Paris, Rencontres d'Arles 2010, Visa pour l'Image 2010, et au Festival de Pingyao en Chine). Les éditions Michel Lafon publieront son livre sur les Albinos le 4 octobre 2012.

Il se focalise actuellement sur l'accès à l'eau et les tensions qui en découlent. Son dernier reportage sur le Nil sera exposé en exclusivité au Festival Photoreporter de St Brieuc en octobre 2012.

## Son projet « L'eau du Nil, partage ou guerre? »

Avec ses 6500km de long, le Nil, issu de la rencontre du Nil Blanc et du Nil Bleu, est le plus long fleuve du monde et est synonyme de survie et de richesse pour les onze pays qu'il traverse. Depuis un accord signé en 1929, l'Égypte et le Soudan accaparent 87 % du débit du fleuve, tandis qu'une clause accorde à l'Égypte un droit de veto sur tout projet de barrage en amont du fleuve. Le 14 mai 2010, à l'initiative de l'Éthiopie, quatre pays d'Afrique de l'Est ont signé un nouvel accord sur le partage des eaux du Nil, en l'absence du Burundi et de la RD Congo, et malgré le boycott de l'Égypte et du Soudan, farouchement opposés à ce projet. Plus que jamais, l'Égypte se cramponne à ce qu'elle considère comme un droit inaliénable.

car avec une population grandissante et des besoins en eau toujours plus importants, elle sait que sa survie en dépend. L'eau est et sera au coeur de tous les débats. Un partage équitable semble mal engagé et une guerre pourrait éclater si l'Égypte ne plie pas...

